



Barème non cumulatif au 1^{er} janvier 2022 :

Prix de vente	Honoraires TTC*
De 0 € à 19 999 €	3 000 € forfaitaire
De 20 000 € à 39 999 €	4 000 € forfaitaire
De 40 000 € à 71 999 €	5 000 € forfaitaire
De 72 000 € à 150 000 €	7 % du prix de vente
De 150 001 € à 300 000 €	6 % du prix de vente
Plus de 300 000 €	5 % du prix de vente

MANDAT DE VENTE : HONORAIRES CHARGE DU VENDEUR ou de l'ACQUEREUR
suivant la mention stipulée dans le mandat
MANDAT DE RECHERCHE : HONORAIRES CHARGES ACQUÉREUR
***TVA AU TAUX EN VIGEUR DE 20 % INCLUSE**



Barème au 1^{er} janvier 2022 :

	Location vide 80 % d'un mois de loyer soit :	Location meublée 100 % d'un mois de loyer soit :
Pour le locataire	Honoraires d'entremise et négociation dus à la signature du présent bail : GRATUIT	Honoraires d'entremise et négociation dus à la signature du présent bail : GRATUIT
	Prestation de visite du preneur, de constitution du dossier et de rédaction de bail : 48 % du montant du loyer mensuel	Prestation de visite du preneur, de constitution du dossier et de rédaction de bail : 48 % du montant du loyer mensuel
	Prestation d'état des lieux d'entrée OU de sortie : 32 % du montant du loyer mensuel	Prestation d'état des lieux d'entrée OU de sortie : 52 % du montant du loyer mensuel
Pour le bailleur	Honoraires d'entremise et négociation dus à la signature du présent bail : 20 % du montant du loyer mensuel	Honoraires d'entremise et négociation dus à la signature du présent bail : 20 % du montant du loyer mensuel
	Prestation de visite du preneur, de constitution du dossier et de rédaction de bail : 48 % du montant du loyer mensuel	Prestation de visite du preneur, de constitution du dossier et de rédaction de bail : 48 % du montant du loyer mensuel
	Prestation d'état des lieux d'entrée OU de sortie : 32 % du montant du loyer mensuel	Prestation d'état des lieux d'entrée : 32 % du montant du loyer mensuel

- **État des lieux de sortie + 32% d'un mois de loyer pour locataire et propriétaire**

Barème de gestion au 1^{er} janvier 2022 :

2 OFFRES DE GESTION LOCATIVE	5% HT SOIT 6 % TTC	7 % HT SOIT 8,40 % TTC
RELATION AVEC LE LOCATAIRE	Pack Basique	Pack Confort
Appel des loyers	X	X
Encaissement des loyers	X	X
Virement des loyer et courrier mensuels	X	X
Actualisation des loyers	X	X
Envoi des quittances aux locataires	X	X
Régularisation des charges locatives	X	X
Vérification annuelle des souscriptions d'assurances multirisques habitation et contrat d'entretien de chaudière	X	X
Relance et procédure (Lettre simple et LRAR)	X	X
Transmission du dossier à l'huissier ou l'assureur loyers impayés	X	X
RELATION AVEC LE SYNDIC		
Paieement des charges		X
Compte rendu de l'AG		X
Représentation en AG lors de réhabilitation lourde		X
RELATION AVEC LES ENTREPRISES		
Demande des diagnostics pour le logement et proposition de travaux		X
Détermination travaux à la charge de qui ?		X
Établissement de devis et accord propriétaires		X
Suivi des travaux et paiement des entreprises		X
RELATION AVEC LES SERVICES FISCAUX		
Récapitulation des revenus fonciers pour déclaration		X
Récapitulation dépenses avec classification fiscale		X
Information sur la nouvelle adresse du locataire sortant		X

Autres prestations :

- Représentation en Assemblée Générale et son compte rendu : 50€ TTC
- Récapitulatif des revenus fonciers pour déclaration : 40€ TTC
- Établissement de devis en cas de gros travaux et leur suivi + règlement auprès des entreprises : 110€